

Redonner une place à la nature dans les cimetières

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Février 2014

BUDGET

50 000 €

PARTENAIRES

Ville de Niort

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.vivre-a-niort.com/fr/cadre-de-vie/gestion-ecologique-des-espaces-publics/cimetiere-naturel-de-souche/index.html

DOMAINE D'ACTION

Aménagement de site

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Urbanisme, aménagement du territoire

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Niort (79)

PILOTE

Ville de Niort
Place Martin Bastard
79027 NIORT Cedex
05 49 04 15 43
www.vivre-a-Niort.com

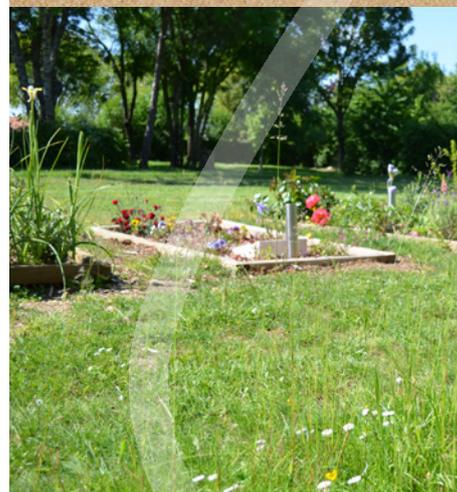
Ève-Marie FERRER

Paysagiste, Direction des Espaces
Publics
05 49 78 76 94
eve-marie.ferrer@mairie-niort.fr

Comme d'autres collectivités, la Ville de Niort a souhaité aménager un cimetière avec une empreinte écologique réduite au maximum et allant plus loin dans la préservation de l'environnement. En 2014, la municipalité a ainsi proposé une alternative aux modèles de nécropoles généralement minéralisées en créant un cimetière « naturel ». Disposé sur une parcelle déjà arborée de plus de 4000 m² située au cœur du quartier de Souché, ce lieu de mémoire et de recueillement redonne une place à la nature.

Conçu et réalisé par les services municipaux, cet espace répond aux objectifs définis par l'Agenda 21 de la Ville grâce à des choix réduisant notamment les impacts sur la qualité des sols : utilisation de cercueils ou urnes biodégradables, absence de caveau bétonné pour l'inhumation, limitation autant que possible des soins de conservation des corps, plaque d'identification discrète en calcaire et végétalisation de la sépulture par les familles. D'un point de vue écologique, l'aménagement a été pensé pour préserver au maximum les richesses naturelles existantes du site et pour préserver et accroître la biodiversité déjà présente. Le mobilier (bancs, clôtures, fontaines, etc.) a été réalisé avec des matériaux naturels et de récupération. Ce « jardin » se compose d'essences locales transplantées dans des friches municipales et fait l'objet d'une gestion douce et raisonnée laissant la place à la végétation spontanée (produits phytosanitaires proscrits, machines à essences utilisées avec parcimonie pour la tonte seule des allées piétonnes). Les déchets verts sont valorisés sur site pour leur intérêt écologique et des nichoirs et un hôtel à insectes ont été installés.

Ce site est aussi source d'inspiration et d'expression artistique, avec la mise en place de sculptures (le Gardien, l'Arbre des Printemps et la Porte) invitant les usagers à se recueillir dans un lieu qui peut surprendre par sa sérénité. Il a été classé Refuge LPO, notamment pour évaluer l'intérêt pour la biodiversité.





RÉSULTATS OBTENUS

■ **Le retour des personnes** ayant un proche dans ce jardin est très positif, nous comprenons que leur recueil est apaisé, la présence de la nature les soulage et ils aiment vraiment venir dans ce lieu. Ils y passent du temps pour jardiner, pique-niquer. Des promeneurs y viennent également juste pour le plaisir. Nous avons pu montrer qu'une autre voie est possible, le changement et l'ouverture des mentalités sont en cours. Un jardin de recueil comme celui-ci ne coûte pas plus cher qu'un cimetière classique au contraire, et ne demande que très peu d'entretien.

■ **Nous recevons de nombreux appels** de communes françaises, de médias, de journalistes, et de particuliers de toute la France et même de l'étranger, qui souhaiteraient reposer dans un tel espace, preuve que le sujet intéresse beaucoup de personnes.

■ **Le point à améliorer** reste la végétalisation des sépultures. Beaucoup de familles ont planté de nombreux végétaux, qui ont pris de l'ampleur, et ne sont pas toujours en harmonie avec le cadre champêtre. Aussi, nous devons de temps en temps leur rappeler que les plantes

exogènes ne sont pas les bienvenues (Mimosa, Olivier, Phormium, etc.). Il en va de même pour les objets divers que les familles déposent sur la sépulture, non autorisés dans la charte. Par ailleurs, la plupart des familles ont souhaité délimiter leur tombe avec un cadre en bois, et nous n'avions pas anticipé cette notion de propriété encore très ancrée en France.

■ **Aujourd'hui, la partie funéraire** que l'on imaginait floutée et fondue dans le décor, fait quand même penser aux cimetières traditionnels par cette « rigidité » dans le contour et l'alignement, preuve que l'on ne peut penser à tout, et que les gens ne sont pas encore tout à fait prêts à lâcher leur conditionnement. Après de nombreuses interrogations, nous avons finalement décidé d'accepter cette situation qui n'a au final rien de dramatique, à nous de comprendre les besoins des familles dans le deuil, sans les juger, ou les faire culpabiliser, à nous de nous adapter, tout en étant force de proposition. C'est déjà un très beau défi qui a été relevé, nous espérons qu'il ouvrira la voie à des jardins de recueil les plus proches de la nature possible, en parfaite harmonie avec le site.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La communication pour valoriser l'initiative. Après des médias, du public, le sujet reste tabou, et nous avons eu beaucoup de mal à en parler au début. La situation s'est améliorée.

SOLUTIONS APPORTÉES

Il ne faut pas attendre que cela vienne de l'extérieur, c'est au porteur de projet de mettre les moyens en communication. Comme pour tout projet, si les élus sont fermement convaincus, cela facilite le bon déroulé des projets.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Une extension du cimetière naturel est en prévision, sur une parcelle de 4 000 m² jouxtant ce dernier, actuellement entretenue par des chèvres. En attendant l'ouverture officielle de ce site, des travaux de plantation d'arbres et de haies ont déjà commencé et continueront cet hiver, afin que le site soit arboré au moment de son lancement.

TÉMOIGNAGE

Un Maire souhaitant créer un cimetière naturel pourrait commencer par réserver une partie plus ou moins grande du cimetière existant à des sépultures « naturelles », et si le concept prend, étendre la démarche. Cela serait très pédagogique de proposer au sein d'un même cimetière plusieurs type de funérailles, sous forme de panneaux de communication par exemple.